Vigoulet-Auzil

le Lien

bulletin municipal - juin 2021

4 Vie Municipale

12 Dans mon village

17 Intercommunalité

18 Environnement

Sommaire

Vie municipale

Faloure c'est bien parti ! 4
Les élections de juin 5-6
PanneauPocket 7
Notre municipalité en bref : entretien du village 8-9
RLP, vous avez dit RLP ? 10
Éclairage public 10
Rénovation du centre culturel 11

Dans mon village

L'atelier des Coteaux 12-13
Le lien social vous informe... 14
Espoir festif 14
La fibre et en chemin 15
Brel debout ! 16

Intercommunalité

Une ressourcerie sur notre territoire 17
Café Compost : entrez, c'est ouvert ! 17

Environnement

4 idées simples et pratiques pour transformer votre jardin ou balcon en refuge pour la biodiversité ! 18-19

Les horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie sont les suivants :

- Lundi : 9h à 12h
- Mardi : 9h à 12h
- Mercredi : 8h à 12h et 14h à 19h
- Jeudi : 9h à 12h
- Vendredi : 8h à 12h

Contact mairie
Tél. 05 61 75 60 19
www.mairie-vigoulet-auzil.fr | e-mail : mairie.vigoulet-auzil@wanadoo.fr

Direction de la publication : Jacques Ségéric, Pascale Vignaux - **Rédaction :** commission Communication
Illustrations : commission Communication / Adobe Stock **Conception - Réalisation :** Sicoval - 31670 Labège - Imprimé sur papier PEFC

Mot du maire

Vive le printemps.

Avec le printemps, renaît l'espoir d'une vie mise en quarantaine depuis de trop longs mois.

Le vaccin aidant, la levée partielle du confinement nous fait espérer des jours meilleurs, où parents et amis pourront à nouveau savourer la joie des retrouvailles, les embrassades, les terrasses de bistro, de resto, le ciné, le théâtre, la vie quoi !

Je l'évoquais dans mon précédant édito, après avoir œuvré, élus et habitants, tous ensemble contre cette pandémie, après avoir aidé dans un magnifique élan de solidarité les plus fragiles d'entre nous, j'espère que nous pourrons nous retrouver bientôt, pour partager des moments conviviaux et festifs.

Cette situation éprouvante pour tous, n'a pourtant pas entamé l'enthousiasme de votre équipe municipale, qui a redoublé d'efforts, pour que notre village ne rate pas le train de la relance tant espérée.

Jugez plutôt :

- forts des concertations et ateliers animés durant le mandat précédent par nos architectes urbanistes « Dessein de ville », et consultations de toutes les associations, nous avons lancé le concours de rénovation et restructuration du Centre Culturel, assorti du projet « Cœur de village »,
- à Faloure vont naître commerces et services tant attendus, nous œuvrons pour l'arrivée prochaine d'une pharmacie, d'un cabinet pédiatrique, d'un cabinet sage femme, d'une mini crèche bilingue, d'une cave à manger avec épicerie fine, traiteur, pain, pâtisserie, d'un salon de coiffure, d'un espace de co-working... Le permis de construire sera prochainement déposé, et nous en profitons pour renforcer la centralité du village par une judicieuse utilisation du parking du stade, permettant une traversée sécurisée de la départementale vers l'immeuble de services de Faloure,
- à Canto coucut, comme prévu et conformément aux concertations avec les riverains, nous lançons le lotissement communal, d'un concept nouveau, parfois nommé « Bamba », qui soit le moins perceptible possible pour le voisinage, apportant une réelle valeur ajoutée, tant en matière environnementale et paysagère, qu'architecturale, par un traitement soigné des plantations, de la végétalisation, des clôtures, de la gestion des eaux pluviales, d'un accompagnement technique et personnalisé de chaque acquéreur par nos architectes urbanistes. Les conceptions et réalisations seront portées par l'agence « Villes Vivantes » associée pour la circonstance au Sicoval.

Notre village s'anime, l'avenir s'annonce sous les meilleurs auspices, dans le respect de nos engagements, et des valeurs qui nous sont chères, car la réalisation de tous ces beaux projets atteste de la vitalité mise au service de tous, et d'un accueil de nouveaux habitants parfaitement modéré et maîtrisé, conforme à nos prévisions, et notamment de jeunes ménages grâce aux terrains à prix abordables, et bientôt une offre de quelques logements locatifs et en accession à prix maîtrisés, grâce à un concept innovant « le bail réel et solidaire ».

Vive le printemps, vive Vigoulet-Auzil !

Jacques SÉGÉRIC, Maire de Vigoulet-Auzil
Vice-Président du Sicoval

Faloure c'est bien parti !

Vigoulet-Auzil souffre de l'absence de commerces et de services.

Nous venons d'engager une révision simplifiée du PLU, pour permettre la réalisation d'un bâtiment à usage mixte commerces, services et habitat, sur le macro-lot de Faloure réservé à cet effet dans le lotissement l'Ecrin Vert.

Compte tenu du fort dénivelé entre la départementale RD35, et le terrain d'assiette de cette construction, nous sommes contraints de porter la hauteur maximale du futur projet à environ 9 mètres sous sablière, pour que les commerces puissent bénéficier d'une visibilité et d'un parking en rez-de-chaussée sur la façade avant, sans que celle-ci ne dépasse toutefois les 6 mètres autorisés sur le règlement actuel, depuis l'avenue des coteaux.

Il est prévu et envisagé que cet édifice qui sera réalisé par l'architecte Jean Gombert, d'une surface utile totale d'environ 1100 m^2, accueille : une cave à manger, d'un concept nouveau, puisqu'elle intègrera une épicerie fine, avec pain et pâtisseries, et proposera aussi tapas et vins en dégustation ; une pharmacie, un centre dédié à la petite enfance incluant une mini crèche bilingue pouvant accueillir 12 enfants, un cabinet pédiatrique, et une sage femme.
Enfin pour compléter cette offre de services : un salon de coiffure et un espace de co-working.
L'arrière, donnant sur le lotissement, exposé Sud/Sud-Est, correspondra à la partie habitation, devant accueillir de nouveaux ménages en location et en accession à la propriété à prix modérés.
La centralité du village se trouvera ainsi renforcée par l'utilisation du parking du stade, qui sera relié à ce bâtiment par une traversée de route entièrement sécurisée, depuis l'intersection et le feu tricolore, lui même prochainement remplacé par un nouveau feu dit « récompense », puisqu'il n'autorisera le passage (feu vert) qu'aux véhicules respectant la vitesse qui sera limitée à 30 km/h.

Le permis de construire devant être déposé courant juin 2021, la mise en service de cet édifice est prévue pour début 2023.

Jacques SÉGÉRIC

Projet de construction du macro-lot de Faloure - vue depuis l'avenue des coteaux

Les élections de juin

Les 20 et 27 juin auront lieu les 1er et 2e tours des élections départementales et régionales. Il s'agit de 2 scrutins distincts et concomitants avec leurs propres modes de scrutin. Au vu du contexte sanitaire, un électeur pourra être porteur de 2 procurations.

LES MODES DE SCRUTIN

Élections régionales :
Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Au **1er tour**, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Si tel n'est pas le cas, il est procédé à un second tour la semaine suivante. Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir au second tour, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

Au **2e tour**, la liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

Elections départementales :
Les conseillers départementaux sont également élus pour une durée de 6 ans, sous la forme d'un binôme femme-homme élu au scrutin majoritaire à 2 tours.
Pour être élu au 1er tour, un binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.
En cas de 2e tour, les 2 binômes arrivés en tête du 1er tour peuvent se maintenir ainsi que ceux ayant obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.
Pour rappel, notre commune fait partie du canton de Castanet-Tolosan qui englobe 15 communes des environs.

Les compétences des départements et des régions :
La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015 a revu la répartition des compétences entre les collectivités territoriales.

Les **départements** exercent principalement leurs compétences dans les domaines suivants : action sociale (enfance, personnes handicapées, personnes âgées, revenu de solidarité active), infrastructures (ports, aérodromes, routes départementales), gestion des collèges, aide aux communes.

Les **régions** exercent principalement leurs compétences dans les domaines suivants : développement économique, aménagement du territoire, transports non urbains, gestion des lycées, formation professionnelle.

L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS À VIGOULET-AUZIL

La mairie se mobilise pour la préparation et le bon déroulement de ces élections dans le strict respect des nouvelles consignes sanitaires édictées par le gouvernement.

2 bureaux de vote (1 par scrutin) seront mis en place dans 2 salles distinctes proches, à savoir la salle du conseil de la mairie, lieu habituel des élections, et la maison des associations attenante à la mairie.

Un affichage approprié sera mis en place pour informer les électeurs ainsi qu'un marquage au sol pour gérer les flux de circulation et la distanciation. Au maximum 3 électeurs pourront être présents simultanément dans un bureau de vote.

Suite page 7

Le port du masque est bien entendu obligatoire et du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition des électeurs. Il est également demandé à chacun d'apporter son propre stylo pour émarger le registre des votes. Les assesseurs et scrutateurs seront, quant à eux, soit vaccinés, soit devront produire le résultat négatif d'un test RT-PCR récent.

Avec toutes ces mesures, nous espérons que les Vigoulétaines et Vigoulétains seront nombreux à accomplir leur devoir civique, comme ils le font régulièrement à chaque élection.

Stéphane RICCI

Les nouveaux isoloirs fabriqués par nos agents municipaux afin de nous mettre en conformité avec les nouvelles contraintes sanitaires. Bravo à eux, ils sont magnifiques !

LA MAIRIE DE VIGOULET-AUZIL VOUS INFORME ET VOUS ALERTE GRÂCE À PANNEAUPOCKET

1. Téléchargez l'application **PanneauPocket**
2. Recherchez votre commune
3. Cliquez sur le 💛 à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | **100% ANONYME** | **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

Disponible gratuitement sur

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE | ©PANNEAUPOCKET 2021

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

pour recevoir les alertes et les informations de votre Commune

EN 4 CLICS

1. Ouvrez votre application **Play Store, App Store ou AppGallery** sur votre téléphone ou sur votre tablette.
2. **Tapez "PanneauPocket"** dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
3. Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur **"Installer"** ou **"Obtenir"**.
4. Il ne vous reste plus qu'à **cliquer** sur le 💛 à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket

L'entretien du village

La rubrique peut sembler anodine, mais nombreuses sont les tâches que doit effectuer notre petite équipe d'agents d'entretien des bâtiments et espaces communaux : 3 000 m² de bâtiments municipaux, 25 000 m² d'aires de jeux et de sports (city park, foot, tennis), 8 000 m² de terrain à l'école, chiffres auxquels il faut bien entendu rajouter l'ensemble des voies et autres espaces communaux.

Les postes entretien et maintenance représentent un budget annuel de fonctionnement de près de 40 000 euros, hors gros travaux qui figurent au budget investissements et se chiffrent en dizaines de milliers d'euros.

Tous les lundis, les élus responsables se réunissent avec Agents et Secrétaire de Mairie pour lister les "petits sujets" à traiter dans la semaine : une bonne dizaine de thèmes à chaque fois, allant du remplacement de la pompe de relevage du Centre Culturel aux infiltrations d'eau au nouveau cimetière, des toilettes de l'école, du ménage (vu les besoins de l'école, nous avons renforcé l'effectif par l'adjonction d'une seconde personne à temps partiel) ou des diverses demandes des Vigoulétains, aux évacuations de déchets verts et réparations des dégradations (hélas oui, il y en a…).
Il est un sujet malheureusement récurrent et fort

déplaisant : les dépôts sauvages ; « abandon » de masques, papiers, ou bouteilles en plastique le long des aires de jeux ou sportives, voire dépôt d'encombrants (nos agents trouvent de tout, y compris des pneus) comme vous pouvez en juger sur les photos ci-dessus qui se passent de tout commentaire.

Nos agents ramassent tous ces objets, au contenu parfois nauséabond et suintant (je vous ferai grâce ici des détails peu ragoutants qui nous sont régulièrement rapportés), au risque de se blesser et d'exposer leur santé. Comment lutter contre ce fléau (qui concerne toutes les communes, comme en témoigne le Sicoval) ? Faut-il que les OPJ (souvenons nous que le Maire et ses Adjoints sont, de par la loi, Officiers de Police Judiciaire) se transforment en Columbo de village et fassent la chasse à ce type de délinquants, certes très minoritaires mais qui causent beaucoup de travail supplémentaire et potentiellement à risque pour nos agents ?
Certainement pas…

Nous avons décidé de remplacer l'ensemble des poubelles municipales (coût : 2 500 euros) par les modèles présentant une meilleure facilité et sécurité d'utilisation par nos agents, et correspondant au caractère du village ; nous ne saurions trop conseiller leur bonne utilisation à tous ceux qui profitent de nos belles installations sportives et ludiques, à tous les promeneurs, à nous tous qui souhaitons continuer à profiter de la qualité de notre village.
Quant aux dépôts sauvages, nous faisons appel au sens de la responsabilité de chacun : point de leçon de civisme à donner, mais une simple supplique : respectez la santé et le travail de nos agents, ils le valent bien !
Je terminerai par un grand merci à tous les agents municipaux (je n'ai mentionné ici qu'une partie de l'équipe, mais d'autres articles « notre municipalité en bref » seront consacrés aux autres activités) qui se consacrent au quotidien aux multiples et parfois ingrates tâches qui nous permettent de vivre dans un environnement privilégié que nous souhaitons tous préserver.

Richard TISSEYRE

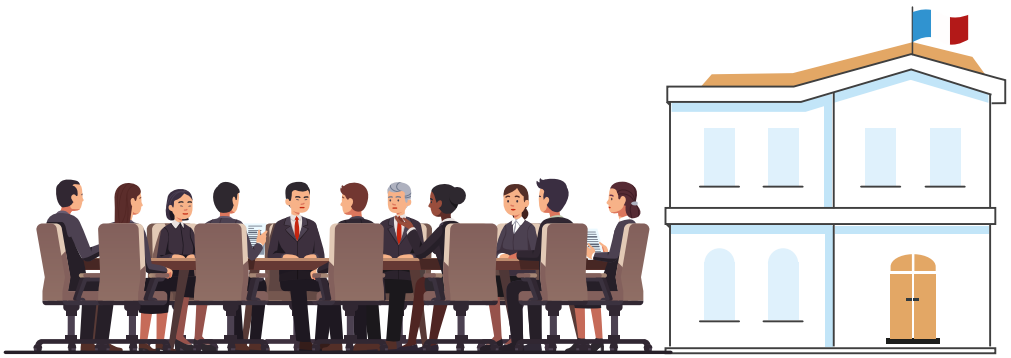

RLP, vous avez dit RLP ?

Nombre d'entre nous ignorent certainement cet acronyme ; tel était mon cas, jusqu'à ce que nous recevions en fin d'année, comme les autres communes, une missive préfectorale nous demandant de nous engager, avant la fin d'année 2020, à mettre à jour notre RLP .
Le Règlement Local de Publicité s'inscrit, selon décret du 30 janvier 2012, dans le cadre du Règlement National de Publicité, réglementation applicable à l'ensemble du territoire.
Afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques de protection du cadre de vie des territoires, un règlement local de publicité intercommunal (RLPi) ou un Règlement Local de Publicité (RLP) peut être institué par les communes afin d'apporter une réponse adaptée à leurs besoins spécifiques de protection du cadre de vie des territoires, d'une manière plus restrictive que le Règlement National (RNP) qui sinon s'applique de facto : si pas de Règlement Local , c'est le Règlement National qui s'applique.

Le RLP est un document de planification visant publicités, enseignes, pré-enseignes, signalisations d'informations locales qui se veut garant de la protection du cadre de vie et de la liberté d'expression ; il prend en compte les considérations liées à la sécurité routière ou la fiscalité liée à la publicité (TLPE, Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, lorsque applicable).
La procédure d'élaboration du RLP est complexe (les insomniaques pourront consulter les guide pratique de réglementation de la publicité extérieure, 246 pages quand même…) et représente un travail conséquent : certaines communes ont choisi de s'appuyer sur des spécialistes externes (mais cela a un coût de plusieurs dizaines de milliers d'euros) ; nous avons choisi d'économiser une telle dépense en effectuant le travail nous-mêmes et en nous organisant pour gérer la surcharge correspondante.

Nous reparlerons donc prochainement de ce sujet lors de la mise en œuvre de la procédure en question !

Richard TISSEYRE

Éclairage public

La rénovation longtemps attendue de l'éclairage public sera bientôt venue (et même certainement réalisée par le SDEHG lorsque vous lirez ces lignes) : baisse des dépenses énergétiques de la municipalité, réduction de la pollution lumineuses, flexibilité d'utilisation... le nouvel éclairage répondra à nos attentes.

Peut-être vous posez-vous aussi la question de la rénovation des feux rouges de notre carrefour : là aussi, le programme est lancé de longue date avec le SDEHG et devrait maintenant se matérialiser d'ici l'été... nous reviendrons dans un prochain Lien sur ce sujet plus complexe que l'on pourrait imaginer à prime abord et qui prend plus de temps qu'espéré.

Gérard BOMSTAIN et Richard TISSEYRE

Rénovation du centre culturel : les concertations effectuées auprès des vigoulétains

La concertation initialement programmée sous forme d'ateliers le 5 septembre 2020 n'ayant pu être maintenue, conditions sanitaires et faible nombre d'inscrits obligeant, nous avons conduit une concertation dématérialisée (du 22 octobre au 13 novembre) auprès des 25 responsables d'activités et associations : 18 ont répondu, le détail figure sur notre site municipal, dans la rubrique urbanisme/concertation.

Ensuite, ainsi que nous nous y étions engagés, une consultation a été effectuée auprès de l'ensemble des Vigoulétains (du 20 décembre au 15 janvier 2021) par le biais d'un questionnaire en ligne, vu le contexte sanitaire toujours compliqué.
41 réponses nous ont été retournées, exprimant toutes le besoin de rénovation dudit centre, les principales insuffisances mentionnées étant :

Isolation énergétique et phonique insuffisante, dépense énergétique	24
Manque de confort et vétusté	11
Nombre de salles insuffisant, non modularité	2
Localisation inadaptée	2

Il y unanimité pour se focaliser sur l'aménagement des locaux et la réduction des dépenses énergétiques.

Les principaux souhaits de nouvelles activités exprimés par les Vigoulétains sont les suivants :
- Stages culturels et sportifs,
- Sports en salle,
- Espace de rencontre et partage,
- Concerts, théâtre, expositions,
- Plus d'activités artistiques,
- Accueil d'artistes en résidence,
- Ateliers tricot, broderie

Nous tenons à remercier une nouvelle fois celles et ceux qui ont participé à ces différentes concertations et nous ont fait part de leurs nombreuses suggestions que nous avons intégrées au dossier.
Ces travaux ont été parmi les éléments qui nous ont permis de bâtir le dossier de demande de subvention établi dans le cadre du plan gouvernemental de relance / rénovation énergétique des bâtiments municipaux, que nous avons déposé dans les délais impartis (même si le temps fut extrêmement bref, la publication ayant été faite en novembre alors que les dossiers devaient être soumis avant le 31 décembre !) le 27 décembre.
Nos travaux ont été couronnés de succès, puisque la subvention attendue a été obtenue, une première étape cruciale pour la poursuite du projet !
Ne nous leurrons pas, il reste du pain sur la planche : la subvention couvre, comme prévu, environ un tiers des coûts de rénovation énergétique, hormis bien entendu toute extension potentielle des locaux.
Les recherches de subventions devront donc se poursuivre intensément durant les mois à venir, en parallèle avec le concours d'architectes qu'il est désormais nécessaire d'organiser selon les processus et réglementations en vigueur afin de définir un ou plusieurs projets qui pourraient convenir aux souhaits et possibilités de la commune.
Le projet de rénovation du Centre Culturel ne fait donc que commencer, nous aurons l'occasion d'en reparler !

Richard TISSEYRE

L'ATELIER DES COTEAUX
ATELIER • BOUTIQUE • STAGE

À Vigoulet-Auzil, L'Atelier des Coteaux est un nouvel espace de création pour la céramique, les arts, les loisirs créatifs et l'artisanat. L'Atelier des Coteaux, c'est aussi une future boutique emplie de trésors faits mains !

Certains d'entre vous connaissent déjà ce lieu qui hébergeait encore il y a peu le cabinet dentaire, à la sortie du village en partant vers Ramonville. Depuis début mai, cet espace est maintenant partagé par des artisans et des artistes, professionnels ou amateurs.

Pour vous, petits et grands, il deviendra un lieu d'expression et d'apprentissage tourné vers les activités manuelles et artistiques, et aussi un endroit où dénicher de beaux objets réalisés avec soin par des personnes passionnées.

La spécificité de cet atelier est qu'il est intégralement conçu et équipé pour la pratique de la céramique. Nous sommes déjà deux céramistes en formation et d'autres vont intégrer le projet petit à petit. À l'Atelier, nous transformons l'argile, façonnons la vaisselle que vous découvrirez bientôt dans notre boutique. On modèle, sculpte la matière, on émaille et on cuit nos réalisations de faïence, de porcelaine et de grès.

Mais nos activités ne se résument pas à cette discipline. Nous comptons déjà, au sein de notre équipe, une femme amatrice de peinture (#la_culotterouge / @la_culotterouge) et une autre qui rénove des meubles (#les_beaux_bois_dormant / @les_beaux_bois_dormant). Confiez-lui les beaux bois dormants chez vous, et elle leurs redonnera une nouvelle vie en les relookant.

À l'Atelier des Coteaux, nous célébrons la créativité !

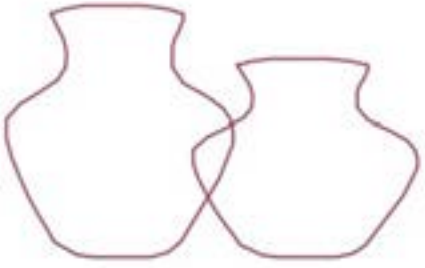

12 L'agenda de nos activités actuelles et à venir

EN CE MOMENT

Vous pouvez rejoindre l'équipe à la création dans l'atelier. Le principe est simple : Une participation financière au loyer vous sera demandée à hauteur du temps que vous souhaitez occuper les lieux.

EN JUILLET

Nous proposerons aux enfants des ateliers d'une semaine de loisirs créatifs !

Ces stages se dérouleraient sur 5 séances de 3h du lundi au vendredi. Ils pourraient avoir lieu soit la semaine du lundi 11/07 au vendredi 16/07, soit celle du 19/07 au 23/07. Les dates exactes seront fixées en fonction des demandes recueillies.

2 groupes d'âges, 2 créneaux :
- Pour les 8/10 ans, le matin de 9h à 12h
- Pour les 10/14 ans, l'après-midi de 15h à 18h

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande.

EN AOÛT

C'est l'ouverture de notre boutique ! Vous y trouverez nos premières créations plus celles d'autres artisans locaux. Il y aura de la céramique, bien sûr, mais pas que !

À PARTIR DE SEPTEMBRE

On vous proposera des activités à l'année, les mercredis après-midi pour les enfants et en soirée ou les week-end pour les adultes. Vous pourrez aussi venir ponctuellement pour des stages d'initiation ou de perfectionnement à la poterie.

Pour en découvrir plus sur nous et suivre toute notre actualité, vous nous trouverez sur les **réseaux sociaux Instagram et facebook :**
#latelierdescoteaux
@latelierdescoteaux

Contact : Anne Koenig **07 83 21 81 05**
latelierdescoteaux.contact@gmail.com

Nous comptons sur vous pour nous aider à faire vivre ce projet et lui donner encore plus de sens !

STAGES

ATELIER PARTAGÉ

Le Lien social vous informe…

Pour nos Aînés, toujours pas d'événement prévu pour nous réunir au vu de la situation sanitaire. Cependant un projet de pique-nique, début juillet, lorsque tous seront vaccinés et que le temps le permettra, est à l'étude. Nous vous informerons en temps voulu.

Le marché est toujours actif, sur le parking du stade, avec 3 nouveaux commerçants :

- La boucherie charcuterie GRANIER vous propose des produits (salaisons, bœuf, veau, porc et agneau) en provenance du Tarn les jeudis de 11h à 14h et samedis de 16h à 19h.
- Un marchand bio de céréales, herbes fraiches, fruits secs, pruneaux, jus de pommes pressées est présent tous les samedis matins, aux côtés de notre primeur fruits et légumes et du fromager, toujours fidèles au poste.
- Enfin, vous pourrez aussi retrouver un stand de pâtisseries orientales certains samedis, toujours sur le parking du stade, aux heures du marché.

Nous comptons sur vous pour faire vivre ces petits commerçants et notre village !
À très bientôt,

Catherine BAYOT
pour le Lien social

Espoir d'une rentrée festive

Un moment entre amis autour d'un verre, une soirée ! Ça vous dit ?

Depuis un an, le comité des fêtes cherche des idées… On essaye d'organiser un événement, puis un autre, les réponses sont toutes les mêmes : pas possible pour cause de crise sanitaire !

C'est alors que lors d'une énième réunion, nichés dans nos masques, à bonne distance les uns des autres, entrapercevant une hypothétique sortie du tunnel et dans un élan d'optimisme, nous nous sommes jetés dans l'organisation d'une fête au village.

Quoi de plus alléchant qu'une journée articulée autour de diverses activités : en journée, au programme : foot, pétanque, voitures remarquables, tennis, jeux gonflables… Alors qu'en soirée nous nous retrouverons autour de la buvette et du stand frites/saucisses pour écouter l'orchestre et attendre le feu d'artifice lorsque la nuit sera tombée.

Si les mots : convivialité, Vigouletains, activités de plein air, soirée vous font vibrer et vous réchauffent le cœur autant qu'à nous, alors réservez votre samedi 11 septembre.

La fibre est en chemin

Bonne nouvelle : La fibre arrive bientôt chez nous !

Le répartiteur (SRO) de Vigoulet-Auzil sera installé pendant l'été Avenue des Coteaux, à hauteur du stade. C'est une armoire type « télécom » qui sera fixée sur le trottoir. Les répartiteurs de quartier (Points de Branchements Optiques) seront eux installés en suivant à proximité de chez vous et seront connectés au SRO.
L'installation de ces PBO nous permettra d'avoir accès à 200 connexions en octobre et 239 en novembre dans ces répartiteurs de quartier, selon le planning actuel. Cela couvre l'ensemble des besoins identifiés de Vigoulet-Auzil.
La connexion de votre habitation au PBO sera de la responsabilité de votre fournisseur télécom. Vous aurez donc à prendre rendez-vous avec le fournisseur de l'offre de votre choix pour le passage de la fibre. Généralement, la fibre optique va suivre le cheminement du câble cuivre téléphonique (en aérien ou en souterrain).
Il est important que vous vérifiiez vous-même où se trouvent les accès, fourreaux, adductions cuivre, ou si vous avez besoin d'autorisations spécifiques (passage en façade du voisin…) avant de prendre un rendez-vous.

Pour que le raccordement en aérien se réalise dans les meilleures conditions, il est nécessaire de libérer l'accès et d'élaguer les arbres et végétaux.

Lors d'un raccordement souterrain, il est recommandé de procéder à la vérification de vos fourreaux et regards techniques, en extérieur et en intérieur. Ils doivent être accessibles, en bon état, non écrasés, ni cassés, ni bouchés, afin de pouvoir passer à l'intérieur. En cas de blocage, nous vous conseillons de repérer le point bloquant ; s'il est situé chez vous (domaine privé), il sera alors à votre charge de réparer ou déboucher.
Si le blocage est sur le domaine public, le technicien viendra faire un constat avant de lancer une démarche de réparation.
En général, la Prise Terminale Optique (où se branche la Box internet de l'opérateur) est à placer dans la salle de vie…
Aucun problème repéré ? Il faudra juste prendre rendez-vous avec votre opérateur, la fibre pourra arriver chez vous !
Une installation à domicile dure généralement entre deux et quatre heures.

Liens utiles :
Pour télécharger le guide de l'abonné : https://www.fibre31.fr/wp-content/uploads/sites/13/2020/03/GUIDE-ABONNE.pdf
La carte de déploiement : https://hautegaronnenumerique.fr/le-deploiement/
Le test d'éligibilité : https://www.fibre31.fr/eligibilite/

Bertrand GODIN

Brel debout !

Réservez votre soirée du samedi 18 septembre prochain : le Centre Culturel de Vigoulet-Auzil accueillera la toute première représentation d'un spectacle unique : « Brel debout ! »

Création originale du Théâtre Le Cornet à dés, ce spectacle vous marquera par son originalité scénographique et dramaturgique. L'occasion de découvrir et redécouvrir un artiste exceptionnel, aux multiples facettes, avec des chansons fortes, ancrées dans notre patrimoine culturel commun.

En scène, un artiste complet à la hauteur de l'évènement : Raphaël Breil (avec un i en plus !), seul en scène avec son piano et son talent, incarnera Jojo, l'ami de toujours, passeur des mots et des inoubliables mélodies du Grand Jacques. Derrière lui, une voile déployée, telle une invitation au voyage, laissera voir de superbes images de l'artiste se penchant sur son extraordinaire parcours.
Au-delà d'un simple récital, « Brel debout ! » sera une véritable rencontre avec un homme hors-pair qui fit de sa vie son plus beau rêve !

« Suffit- t-il d'imiter Brel pour le remémorer ? Certainement pas ! Brel se suffit à lui-même et en pareil cas, il vaut mille fois mieux choisir l'original que sa copie ! Quel intérêt d'essayer d'imiter le Grand Jacques ? Est-il possible d'ailleurs de pouvoir le plagier tant il est singulier ? Que faire alors ? Montrer des peccadilles alors que cet homme est une immensité ?

Tenter, certes, quelque chose pour le bonheur de tous ! Mais dans quelle optique ? Que de difficultés !... Mettre en avant comme on le sent la beauté tragique des paroles, la générosité, les chansons éternelles, le parcours du nomade, son regard sur l'amour, sur les femmes, le galérien des galas, les provocations, l'authenticité des interprétations, l'humour grinçant et la fureur de vivre le visage trempé de sueur ou de larmes (on ne sait plus très bien !) ?

Voilà les principales interrogations qui nous ont vite rattrapées dans notre souci de traduire un Brel tel qu'il pouvait être réellement !

J'ai donc tracé un profil au plus proche, dessiné un portrait sans artifices sur une action qui se passe dans le cabanon que Jacques s'était aménagé face à la Grande bleue. Avec lui son ami de toujours, Georges Pasquier dit « Jojo », qui pour se distraire et s'amuser se met au piano et chante pour son ami, resté dans ses voiles, ses chansons préférées.
Près du clavier une voile déployée, comme une invitation au voyage, d'où surgiront voix et images de Brel et ce que fut l'univers de cet homme déchirant et déchiré. La complicité entre les deux amis se révèle en toute liberté. Incarner Brel n'est plus de mise (cela aurait été grossier) et l'authentique est ainsi préservé !

Voilà pour la démarche ! Chanter aujourd'hui pour tous un BREL VIVANT et encore DEBOUT ! Voilà pour le défi ! »

Jean-Pierre Armand, metteur en scène et directeur artistique du Cornet à dés

Christine Parisot et Pascale Vignaux

Une ressourcerie sur notre territoire

C'est place Guillaume Fourès, dans l'ancien centre de tri de La Poste à Castanet-Tolosan, que l'équipe de la Rafistolerie vous accueille depuis le 20 mai ! Ce nouvel équipement vous offre de multiples solutions pour donner une seconde vie à de nombreux objets du quotidien.

Une ressourcerie, pour quoi faire ?

La ressourcerie propose une alternative à la surconsommation en agissant concrètement sur la diminution des déchets par le réemploi et la sensibilisation :

- ateliers pour trier,
- remettre en état,
- transformer des objets en fin de vie...

Venez découvrir la boutique

- les mardi de 9h à 12h30 et jeudi de 13h30 à 17h30
- le 1er et le 3e samedi du mois, de 9h à 12h

Comment sont collectés les objets de la Rafistolerie ?

La Rafistolerie collecte des objets en fin de vie sur la base de : 60 % en déchèterie, 20 % à domicile, 20 % en apports volontaires. Attention, il est interdit de déposer des objets à l'extérieur du local ou en dehors des horaires de collecte.

La Rafistolerie n'est pas non plus une déchèterie et collecte les **objets propres, en bon état ou transformables,** qui répondent aux espaces indiqués en boutique.

Le collectif de la Rafistolerie, avec l'aide de soutiens et partenaires, de précieux bénévoles et des 284 citoyens qui ont contribué via un financement participatif, est heureux de vous accueillir* !

Pour venir déposer vos objets :

- les mardi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 9h à 12h30
- le 1er et le 3e samedi du mois, de 9h à 12h

**les jours et horaires d'ouverture seront progressivement élargis.*

Café Compost : entrez, c'est ouvert !

Temps d'échange, partage d'expérience, pratique du compostage et du jardinage au naturel, du 5 au 13 juin 2021, le Café Compost vous invite à ouvrir votre jardin.

Des pratiques respectueuses de l'environnement

Initié depuis deux ans par le Réseau Compost Citoyen, ce nouveau concept se veut convivial et proche de chez vous. **Jardins familiaux, jardins partagés, sites de compostage en pied d'immeuble ou jardin des particuliers,** tous peuvent être inscrits à condition de pratiquer un **jardinage respectueux de l'environnement.**

Ces ateliers d'échanges seront tenus par les habitants « jardiniers » pour permettre de partager trucs et astuces en accueillant voisins, amis, collègues et famille.

À l'occasion de cet événement, le Réseau Compost Citoyen Occitanie accompagnera les jardiniers pour les aider à accueillir au mieux les visiteurs et à promouvoir leurs propres pratiques.

Vous êtes intéressés pour ouvrir votre jardin ?

Inscrivez-vous : *https://occitanie.reseaucompost.fr/cafes-compost*

4 idées simples et pratiques pour transformer votre jardin ou balcon en refuge pour la biodiversité !

1 Laissez pousser des zones de prairies

Une pelouse coupée à ras ne favorise pas l'accueil de la biodiversité, on y constate même la raréfaction de toutes les espèces. Le principal argument en faveur d'une pelouse bien tondue est d'ordre esthétique. Mais peut-être que certaines zones de votre jardin, celles que vous utilisez le moins, peuvent se passer de la tonte rituelle, dans le but de favoriser l'accueil de la faune et flore sauvages.

L'idée est de laisser un ou plusieurs espaces « refuges » d'herbes folles et champêtres sur quelques mètres carrés... ou plus ! Sur ces zones : pas de coupe, pas de fauche, pas d'engrais et encore moins de pesticides... on laisse faire la nature ! Cela va attirer de nombreux petits insectes comme des papillons, abeilles, sauterelles... que vous prendrez plaisir à observer, tout comme l'apparition de magnifiques fleurs sauvages ! En outre, les pelouses non tondues résistent beaucoup mieux aux fortes chaleurs, la terre y craquèle moins.

Alors, que ce soit en ronds, carrés ou autres formes de votre choix, en plein milieu de votre pelouse ou au fond du jardin, ces îlots sauvages feront merveille, pour le plus grand plaisir de vos yeux. Laissez libre cours à votre imagination, la nature s'occupera du reste !

2 Érigez un ou plusieurs tas de pierres

On n'y pense pas forcément, mais un simple tas de pierres est un refuge pour de nombreux insectes, araignées, petits mammifères, amphibiens... Les pierres emmagasinent la chaleur le jour, et la restituent la nuit.

Il suffit d'empiler des grosses pierres et éventuellement de les combler par endroit avec du sable ou de la terre, en faisant attention à laisser des cavités ouvertes et accessibles. Installez ce tas de pierres de préférence au soleil et dans un coin tranquille... et n'y touchez plus !

3 Vive le bois mort !

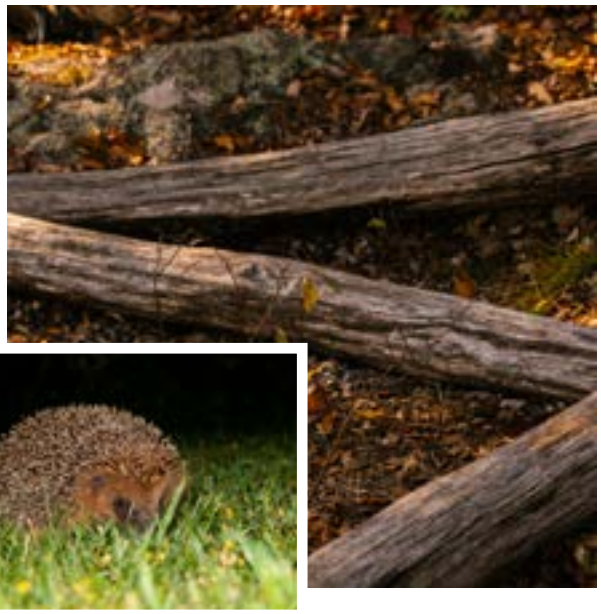

Oublions la connotation négative du bois mort, qui serait synonyme de manque d'entretien et de désordre... Les vieux arbres, souches et branches mortes sont de véritables écosystèmes indispensables à la biodiversité. Ils hébergent une multitude d'insectes et de larves, eux-mêmes sources de nourriture pour d'autres animaux... Chaque fissure, cavité, souche ou racine peut servir de refuges aux insectes, et même à de petits oiseaux ou mammifères.

Vous pouvez laisser de vieilles souches dans votre jardin, créer de petits tas de branches, empiler des rondins de bois... dans un coin semi-ombragé, en laissant de l'écorce... et ne plus y toucher !

4 Un point d'eau dans le jardin ou sur le balcon

L'eau est vitale en toutes saisons pour toutes les espèces. Proposer un accès à l'eau toute l'année dans nos balcons et jardins est donc capital pour la faune sauvage.

Véritable oasis pour la biodiversité, les mares et zones humides tendent à se raréfier, alors que de nombreux insectes et amphibiens en dépendent pour vivre et se reproduire... Vous pouvez tout à fait en créer une dans votre jardin, qui sera en plus un vrai plaisir pour les yeux (en veillant toutefois à la sécurité des jeunes enfants !). Attention, les poissons que vous trouverez en jardinerie sont de véritables prédateurs, qui dévorent tous les insectes, oeufs, larves, têtards... mieux vaut éviter d'en mettre dans votre mare. Vous accueillerez certainement de nombreux amphibiens rapidement et spontanément !

À défaut de mare, ou en complément, un abreuvoir ou un petit récipient peu profond sera déjà très utile, permettant aux oiseaux de boire, de se laver et de se rafraichir en toutes saisons. En été, un abreuvoir à insectes peut être installé : il suffit de mettre un peu d'eau dans une coupelle, avec des pierres pour qu'ils ne se noient pas. Pour ne pas favoriser l'apparition de moustiques, pensez à changer l'eau régulièrement !

Toutes ces actions sont simples à mettre en place et ne coûtent rien. Alors, laissons la nature s'installer pour de bon dans notre jardin !

Pascale VIGNAUX

Sources : Ademe, biodiversite.gouv.fr, Marie Wild (@mariewild)

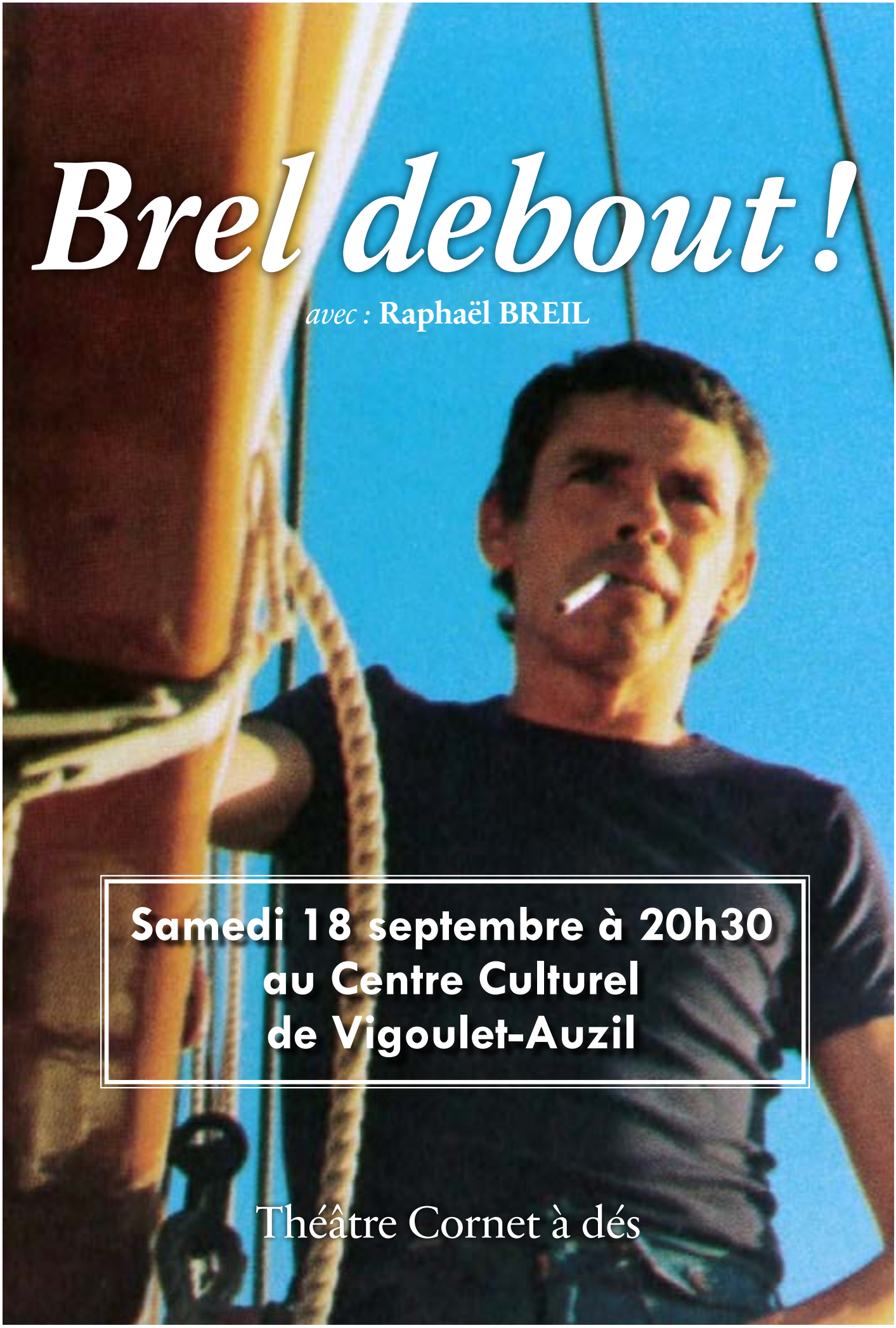
Brel debout !
avec : Raphaël BREIL
Samedi 18 septembre à 20h30
au Centre Culturel
de Vigoulet-Auzil
Théâtre Cornet à dés